

Madame et Messieurs les Officiers Permanents de Liaison des Etats membres de la Commission de l'océan Indien,

Monsieur le Vice-Président du Conseil Régional de la Réunion,

Excellence, Mesdames et Messieurs les représentants du corps diplomatique,

Monsieur le directeur de l'Agence française de développement pour Maurice et les Seychelles,

Messieurs les Points focaux nationaux de la Commission de l'océan Indien,

Mesdames et Messieurs les représentants des partenaires techniques,

Mesdames et Messieurs les experts en risques naturels et participants à l'atelier,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

On le sait trop peu, l'Indianocéanie est la troisième région du monde la plus affectée par ce qu'il est convenu d'appeler les « phénomènes naturels intenses ». Des victimes sont à déplorer chaque année et les pertes économiques et matérielles sont malheureusement de plus en plus importantes. En l'espace de 30 ans, nos îles ont subi des dégâts estimés à plus de 2,8 milliards de dollars. C'est un coût social et financier considérable qui constitue maintenant un frein structurel au développement et à la croissance de toute notre région.

Face à ce constat, dès 2005, lors du Sommet d'Antananarivo des chefs d'Etat et de gouvernement de la COI, les Etats membres ont sollicité notre organisation régionale pour développer un programme de prévention et de gestion des risques naturels.

Après une longue phase d'études préalables, celui-ci a été inauguré en novembre 2011, grâce au soutien de l'Agence française de développement que nous remercions chaleureusement pour son appui.

Trois années de travail se sont donc écoulées et l'heure du bilan a sonné. D'abord, saluons les succès car beaucoup a été accompli. La phase socle du programme a permis de lancer des actions pilotes concrètes et visibles sur le terrain. Elle a permis de créer et d'animer un réseau de partenaires à l'échelle régionale. Elle a rendu possible la sensibilisation d'une partie de nos populations, notamment des plus jeunes, face aux risques de catastrophes. Bref, nous avons réussi ensemble à créer une dynamique.

J'en profite pour remercier ici chaleureusement le travail réalisé par l'équipe projet au sein de la COI, ainsi que tous les partenaires qui ont pris part à nos activités, en particulier la Plateforme d'intervention régionale pour l'océan indien de la Croix-Rouge française (PIROI) et le Programme de surveillance de l'Environnement Assistée par Satellites dans l'Océan Indien (SAES-OI). La COI encourage d'ailleurs ces partenariats à se renforcer encore à l'avenir.

Mesdames, Messieurs,

Parmi les objectifs du projet Risques Naturels ayant abouti à des résultats probants, trois d'entre eux retiennent plus particulièrement notre attention :

D'abord, le volet « sensibilisation ». Celui-ci est primordial pour que les gouvernements, les relais d'opinion et les populations prennent conscience de leur rôle et de leur responsabilité face aux risques de catastrophes. C'est à cet objectif qu'a répondu notamment une campagne d'information qui a touché plus de 30.000 jeunes et professeurs de nos Etats membres. Le petit film que nous avons regardé précédemment relève également de cette volonté de mobiliser les pouvoirs publics et même le secteur privé sur ces questions.

Ensuite, l'approche intégrée « Risques/ aménagement du territoire » du projet. Elle répond, bien sûr, à la volonté de se conformer aux recommandations internationales du cadre de Hyogo. Mais surtout, elle part de l'idée simple qu'il existe un lien étroit et puissant entre l'aménagement du territoire et la réduction des facteurs de risque, notamment au travers des politiques d'urbanisme. Grâce au soutien généreux du gouvernement australien et de l'AFD, la COI a développé un observatoire du territoire à Tamatave, sur la Grande île, et a réalisé également le schéma

d'aménagement de l'île de Mohéli aux Comores.

Enfin, il est essentiel de mentionner la plateforme d'échanges et d'information qui a été développée dans le cadre du projet Risques Naturels. C'est une avancée majeure qui devra profiter demain à la communication et à la coordination entre tous les partenaires de la COI. C'est pourquoi, l'acquisition et la gestion de données est aujourd'hui l'une des priorités de notre organisation. Nous travaillons d'ailleurs activement en ce sens avec l'IRD, l'Institut de recherche pour le développement, avec la présence au sein de la COI, pour deux mois, d'un collaborateur de l'IRD spécialisé dans les bases de données. La plateforme Risques, encore limitée dans sa forme actuelle, doit devenir au fil du temps un outil d'échanges, de mutualisation et de valorisation des connaissances régionales. Elle symbolisera ainsi, mieux que tous les discours, notre capacité à pérenniser les expériences et les savoirs développés depuis 2011 et s'inscrira dans la perspective du Grand observatoire de l'océan Indien porté par la COI et l'IRD.

Au-delà de ces trois résultats techniques, je voudrais aussi attirer l'attention sur la capacité du projet Risques Naturels de la COI à canaliser la solidarité face à l'adversité, notamment lors du passage du cyclone Haruna qui a causé en 2013 des dégâts importants aux Comores et à Madagascar. Grâce à l'effort du gouvernement de Maurice, que nous remercions chaleureusement, cet appui s'est traduit par la construction d'une caserne de pompiers à Moroni et par l'acquisition de matériels de communication performants pour les services d'urgence de Madagascar.

Néanmoins, malgré des succès indéniables, nous devons modestement admettre que nos actions sont encore loin d'être à l'échelle des risques. La tâche qui reste à accomplir est donc immense et à l'échelle de ce siècle. Il convient que cette rencontre d'aujourd'hui, la dernière du projet socle Risques naturels, soit aussi et surtout la première pierre d'un vaste programme qui permette à notre région de mieux se protéger, de mieux s'équiper et de mieux penser le risque.

Une nouvelle page va s'écrire à partir d'aujourd'hui. Cette page, nous devons l'écrire ensemble en décidant, avec nos Etats membres, de la suite à donner à ce projet qui s'achève car il est de notre responsabilité de formuler une réponse commune pour les années à venir.

Mesdames, Messieurs,

Nous n'arriverons jamais à contrôler pleinement les phénomènes naturels, même si nous affectons pour cela des moyens humains et financiers colossaux qui sont aujourd'hui hors de notre portée. En revanche, grâce à notre action conjointe, grâce à notre prise de conscience collective, nous sommes en mesure de mieux gérer les risques et notamment ceux qui tirent leur origine des activités de l'Homme. Il est donc temps de lancer une nouvelle dynamique en faisant émerger de nouveaux acteurs, de nouvelles compétences techniques, de nouveaux prestataires et de nouveaux espaces d'action et en proposant aussi à l'attention des bailleurs des axes de travail ambitieux et pragmatiques s'inscrivant dans la durée.

Je vous remercie de votre attention et je souhaite à tous un excellent et fructueux Atelier final pour notre projet.